

Colloque Regards croisés sur les VA 2019 - Guide technique

PLANNING ET ACCÈS

Le colloque se tiendra le 25 septembre 2019
à la **Fédération Nationale des Travaux Publics**

Maison des Travaux Publics

3, rue de Berri - Paris 8ème

Date	24 septembre	25 septembre
Arrivée des exposants pour la préparation de leur stand	18:00 - 19:30	
Arrivée des exposants lors du colloque		7:45
Heures d'exposition		8:00-20:30
Démontage		20:30-21:30*

* Si vous avez besoin de plus de temps contacter agathe.scardilli@routesdefrance.com

Adresse de livraison 3 rue de Berri // PLAN D'ACCÈS ci-dessous

ATTENTION camions et grosses voitures : L'espace de stationnement devant la FNTF est réduit. Il ne sera pas permis d'y stationner longtemps.



Un parking payant se trouve à proximité du lieu : Parking Champs-Elysées au 5, rue de Berri

REGLES ET INFORMATION CONCERNANT LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE:

- Il nous faut les éléments suivants pour le **25 août 2019** au plus tard:

- Le nombre de personnes qui monteront et démonteront votre stand

Vous devez pouvoir **décharger par vos propres moyens**. Nous ne fournirons pas de chariot élévateur ou de transpalette.

Une puissance d'1 Kw est délivrée par stand. Si plus de puissance est nécessaire prendre contact avec agathe.scardilli@routesdefrance.com **Avant le : 25 août, 2019.**

Si vous avez des demandes particulières pour votre stand, merci de nous prévenir largement en avance.

VOTRE STAND

CONSTRUCTION

STAND EQUIPE :

Ils seront **livrés le 24 septembre 2019 à 18h00.**

Stands montés, structure de panneaux blancs d'1m de large & 2.4 m de haut pour le fond et d'une hauteur de (optionnelle) 2.4m. ou 2m. et 1.4m. de haut sur les côtés.



Tous stands montés par la SIA comprennent (voir annexe 1):

- Stand 6 m²: 1 table, 2 chaises, 1 porte-document, 1 triplète, moquette bleue, 2 spots, 1 enseigne avec le nom de votre société.

DEMANDES ADDITIONNELLES

Vous pouvez demander des meubles supplémentaires ainsi que des impressions pour les parois de votre stand en contactant notre standiste International Moduling (contact : Gwladys Rouchy / gr@international-moduling.com / +33 1 60 61 00 44)

Leur catalogue

Ecrans: Pour toute demande d'écran joindre Agathe Scardilli / agathe.scardilli@routesdefrance.com / +33 1 44 13 32 84

Règles pour les stands équipés :

Toutes impressions peuvent être exposées dans le stand tant qu'elles ne sont pas vissées et / ou clouées aux parois. En cas de dégâts du matériel, ils vous seront facturés.

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Bien que les Organisateurs soient garants de la sécurité générale du lieu ainsi que de l'exposition, le propriétaire du lieu ainsi que les organisateurs (RDF, SIA, URF, UTP) ne pourront être tenus responsables d'un vol ou de dommages sur un stand.
2. Les organisateurs ne fournissent pas d'assurance pour les exposants et leurs biens. L'exposant est responsable de ses biens et employés, par le biais d'une assurance. Cela dégage de toute responsabilité les Organisateurs pour tous dommages et intérêts découlant du vol et des risques habituellement couverts par une assurance étendue incendie.
3. Toutes démonstrations ou autres présentations doivent se limiter à l'espace qui vous a été alloué. Tout objet de promotion ou visuels ne peuvent être distribués ou affichés en dehors de votre stand. Les équipements sonores doivent être orientés vers votre espace et ne pas déranger vos voisins.
4. Les exposants seront tenus pour responsable de tous dommages causés aux sols, murs et piliers pendant les périodes de montage et de démontage. Aucun adhésif ou autre élément d'accrochage ne sont tolérés sur les sols, murs et piliers de la zone d'exposition.
5. Tout dommage ou défaut remarqué par l'exposant à l'arrivée sur le lieu de son stand doit être signalé aux organisateurs. Tout dommage visible après le départ de l'exposant lui sera facturé.
6. Les dates et horaires de montage et de démontage des stands ont été définis en accord avec le futur programme du colloque. Ils doivent être respectés par tous les exposant. La FNTP ou les organisateurs ne pourront être tenus responsables de la perte ou de l'endommagement de tout matériel qui n'aurait pas été récupéré par un exposant.
7. Les organisateurs feront en sorte que les différents espaces du congrès restent propres tout au long de l'événement (à l'exception des démonstrateurs), aussi il est demandé à chacun des exposants de garder son stand le plus propre possible.

ANNEXE 1



Diamètre: 80 cm



Enseigne avec le nom de votre société